



# Projet Pédagogique Année 2025/2026

## Accueil Périscolaire Élémentaire

**23 avenue de l'Esprit des lois  
33650 La Brède**

**Téléphone : 05 56 20 28 78**

**Site : <https://www.labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse/>**

## **I – LE CONTEXTE**

La commune de La Brède a élaboré, en concertation avec de nombreux partenaires, associatifs et institutionnels, un projet éducatif communal (PEDT) qui vise à développer sur son territoire une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants.

Ces actions doivent favoriser l'accès des enfants à des projets éducatifs, à l'autonomie et à l'engagement citoyen (voir PE).

Dans ce cadre, la Municipalité a mis en place, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (co-financement), un mode de garde pouvant accueillir les enfants avant et après le temps scolaire et cela tout au long de l'année scolaire.

### **a) LES LOCAUX**

L'accueil périscolaire élémentaire s'effectue dans les locaux de l'établissement scolaire Jean Cazauvieilh :

- 1 salle périscolaire avec bibliothèque
- le réfectoire pour le goûter
- 2 salles communes avec les enseignants
- la cour du haut
- 1 salle de classe pour l'étude

**Nous utilisons pour les ateliers multisports et multiculturels**

- le préau de la cour du bas
- 1 salle commune pour les ateliers multiculturels
- 1 salle de sport : le gymnase du collège « Yvon Raynaud »
- terrain de sport à proximité
- le gymnase 2 municipal pour le mercredi après-midi

### **b) LE PUBLIC ACCUEILLI**

L'accueil périscolaire est une structure qui s'adresse aux enfants scolarisés sur l'école publique élémentaire de la commune et hors commune en fonction des places disponibles le mercredi.

Cette structure est cofinancée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

Cet accueil est déclaré auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale qui régit toute la réglementation des accueils de mineurs hors de leur cadre familial.

Sa capacité d'accueil est de **90** enfants (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) et **60** le mercredi.

### **c) HORAIRES**

● **les lundi, mardi, jeudi et vendredi** : 7h15-8h20 / 16h15-18h30

● **la pause méridienne** : de 11h45 à 13h20

La pause méridienne correspond à un temps éducatif et convivial, sous la responsabilité du Maire de la commune de La Brède, qui est proposé aux enfants qui prennent leur déjeuner au restaurant scolaire. Ce temps se déroule sur la pause du midi et reste un moment d'éducation privilégié à l'apprentissage nutritionnel et à la vie en collectivité, du respect de soi et des autres, du matériel et de la nourriture.

Un règlement intérieur définit ce temps de pause afin que l'enfant respecte ces principes de la vie collective.

### ● le mercredi

Les parents peuvent amener leur(s) enfants de 7h15 jusqu'à 9 h 30 et les récupérer :

- Soit après le déjeuner de 13 h 15 à 13 h 30
- Soit à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

Si l'accueil propose une sortie, à la journée ou à la demi-journée, l'enfant devra être inscrit sur la structure toute la journée.

Pas de départ en cours de journée sauf cas exceptionnel (rendez-vous médical.....)

### d) LES REGLES DU PERISCOLAIRE

- Les règles de vie (Le règlement intérieur de l'école reste applicable)
- Sécurité (intrusion / extrusion – voir PPMS en lien avec l'école)

## II - L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'encadrement de l'accueil périscolaire est assuré par une équipe d'agents municipaux qui doivent adopter, dans l'exercice de leurs fonctions, un comportement, une tenue et des attitudes qui respectent la dignité de chacun.

Ce personnel est sous l'autorité de la directrice du périscolaire.

- Chloé BANTEGNIES – **Directrice** – BPJEPS LTP
- Benjamin LACROIX – **Animateur** – BAPAAT - PSC1 désignée assistant sanitaire
- Marine HAUTESERRE – **Animatrice** - CAP petite enfance - PSC1 désignée assistante sanitaire
- Bélinda GELLY - **Animatrice** – BAFA PSC1 désignée assistant sanitaire
- Juliette MANCHON – **Animatrice** – BAFA
- Karine COMBRES – **Directrice adjointe et Animatrice** – BPJEPS APT
- Yannick SERE - **Animateur** – non qualifié

Liste des animateurs ou associations extérieures qui interviennent pendant les activités multisports et multiculturels du mardi et jeudi :

### **Multiculturels : L'équipe périscolaire et intervenant**

- Bélinda Gelly : Claquettes
- Juliette Manchon : Création d'un jeu de société
- Plaisir de lire (intervenant)
- Déborah Ferreri (intervenante): atelier créatif
- En portée (intervenant) : Eveil musical
- Sylvie Orquin (intervenante) : Chants

### **Multisports :**

- Karine Combres : éducatrice sportive communale
- Intervenants : Club de football de La Brède et association de Jujitsu Brédoise

## a) RÔLE ET MISSIONS DE LA DIRECTRICE ET DIRECTRICE ADJOINTE

<b>Pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conçoit et pilote le projet pédagogique de l'accueil périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation et le Projet Educatif de la commune.</li><li>● Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent</li><li>● Facilite la transition entre milieu familial et milieu scolaire.</li><li>● Accueille les familles (parents et enfants)</li></ul>
<b>Management</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Gère et encadre une équipe d'agents d'animation et des enfants dont il a la charge.</li><li>● Formateur auprès des animateurs stagiaires.</li><li>● Gère les conflits</li></ul>
<b>Règlementation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Dirige l'accueil dans le cadre de la réglementation fixée par la DDCS</li><li>● Garanti la sécurité des enfants, de l'équipe et des locaux.</li></ul>
<b>Gestion administrative</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Gère les relations avec : les services de la collectivité ; les institutions et les partenaires ou « contrôleurs » (direction départementale de la Cohésion Sociale, caisse d'allocation familiale...) ; les associations...</li><li>● Gère le budget périscolaire</li><li>● Assure la circulation de l'information sur la vie de l'accueil.</li><li>● Représente la commune dans le cadre des réunions institutionnelles (P.A.I, conseil d'école, réunions de partenaires, etc.)</li></ul>

## b) RÔLE ET MISSIONS DES ANIMATEURS

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs dans la vie quotidienne et les activités : proposer, organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants, veiller à ne jamais dévaloriser un enfant seul ou au sein d'un groupe ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : transmission, orale ou écrite, de toutes les informations à la directrice ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

### Au-delà de ses fonctions le personnel doit :

- Comprendre et participer à l'organisation de la vie collective
- Etre à l'écoute des enfants et veiller au bon déroulement de l'accueil des enfants dans tous les moments en s'assurant que les enfants trouvent une réponse à leurs attentes.
- Etre à l'écoute des parents : disponibilité aux moments de l'arrivée et du départ des enfants
- Répondre à des demandes d'organisation et savoir orienter vers les personnes concernées.
- L'animateur doit avoir un rôle référent dans son langage, son comportement, sa tenue vestimentaire, son hygiène et son respect des règles de vie et de la loi.
- Veiller à la cohérence de l'équipe en assurant une bonne communication et en n'affichant pas de conflit en présence des enfants.

En aucun cas, les animateurs ne doivent faire preuve de violence, aussi bien verbale que physique, face à un enfant.

Chaque adulte veillera à bien marquer la distance et les limites entre lui et les enfants, de façon à ne pas laisser de situations ambiguës s'instaurer.

Toute personne intervenant à titre ponctuel doit respecter les principes généraux rappelés ci-dessus.

### **c) RÔLE ET MISSIONS DE L'ASSISTANT SANITAIRE**

L'Assistant sanitaire est le référent du suivi sanitaire.

Pour assurer cette mission, les personnes ont suivi une formation au PSC1 et peuvent traiter les soins au quotidien (suivi médical des traitements, soigner, rassurer...)

Elles organisent l'infirmierie (gestion de l'armoire pharmacie, rangement...) et prennent en charge le suivi des mineurs (tenir le cahier d'infirmierie); elles peuvent participer et sensibiliser l'équipe à la mise en place des plans d'accueils individualisés concernant les enfants porteurs de handicaps et sensibiliser l'équipe.

### **III- OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA COMMUNE DE LA BREDE**

Développer l'apprentissage de la citoyenneté, encourager le savoir-vivre ensemble et développer le sens des responsabilités de chacun ;

Accompagner les enfants dans l'accès à toutes les formes de cultures, de savoirs et de pratiques. Faire participer les enfants durant leur temps de loisirs, à des découvertes culturelles, sportives et de jeux.

Développer l'éducation à la communication, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;

Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge ;

Développer les liens intergénérationnels ;

Favoriser l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;

Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité ;

Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté (charte du développement durable municipale)

## A) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

**L'engagement** : Encourager les enfants à s'impliquer activement dans la vie du groupe, à exprimer leurs idées et à participer à des projets collectifs.

<i>Objectifs</i>	<i>Moyens</i>
<p>Participer activement à des projets collectifs</p> <p>Exprimer ses idées et s'impliquer dans les décisions du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du bal des CM2 par les CM2</li> <li>- Création du spectacle pour la fin de l'année en décembre en invitant tous les parents (5 décembre)</li> <li>- Participation avec les enfants à la confection des décorations du carnaval municipal</li> <li>- Mis en place d'un partenariat avec l'établissement Rose de Mons pour réaliser des activités diverses</li> <li>- Organiser des activités passerelles avec l'accueil de loisirs 11/17 ans le mercredi matin pour les CM2</li> <li>- Organiser des activités passerelles avec l'ALSH les Farfadets (maternelle) pour les grandes sections</li> <li>- Impliquer les enfants à la réalisation du journal du service en réalisant des interviews sur les différents services</li> </ul>

**Le développement durable** : Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, à l'usage responsable des ressources et à l'importance de leurs actions pour construire un avenir plus durable.

<i>Objectifs</i>	<i>Moyens</i>
<p>Participer à un projet de jardin ou de compostage collectif</p> <p>Sensibiliser au tri des déchets et à réduire le gaspillage</p> <p>Reconnaître et respecter les êtres vivants (plantes, insectes, animaux)</p> <p>Comprendre l'impact de nos gestes quotidiens sur la planète (eau, énergie, déchets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription de la structure à la « Semaine européenne du développement durable » et proposer une animation dans ce cadre</li> <li>- Mettre en place des poubelles pour le tri sélectif : une poubelle pour le carton, papier, plastique, etc.... et une poubelle pour les autres déchets</li> <li>- Utiliser le plus possible du matériel de récupération pour les activités manuelles telles des rouleaux essuie-tout, du carton, etc...</li> <li>- Animations proposés sur différentes thématiques</li> </ul>

**L'accessibilité** : Favoriser un environnement inclusif où chaque enfant peut participer pleinement aux activités proposées.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Découvrir et sensibiliser les enfants et les adultes aux différents types de handicaps</p> <p>Pratiquer des activités inclusives où chacun peut participer selon ses capacités</p> <p>Favoriser des jeux où les règles sont adaptables pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation auprès des enfants et des adultes par l'association Récréamix</li> <li>- Création d'outils pour que chaque enfant puisse participer selon ses capacités (échelle des émotions...)</li> <li>- Création d'un jeu sur « la différence »</li> <li>- Adapter chaque animation aux capacités de l'enfant (arbitrage, maitre du jeu)</li> <li>- Organiser des activités handisports</li> </ul>

**La coopération** : Accompagner les enfants à mieux vivre-ensemble.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Réaliser une tâche en groupe en s'aidant les uns les autres</p> <p>Apprendre à écouter les idées des autres et à construire ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un escape game</li> <li>- Proposer des jeux collectifs dirigés pendant la pause méridienne afin de pallier à la demande des enfants et leur permettre de développer la cohésion d'équipe, l'entraide, le respect des règles de jeu.</li> <li>- Proposer des grands jeux (chasse aux trésors, Rallye photo, course d'orientation...)</li> <li>- Acquérir différentes capacités sportives et culturelles en proposant des activités multisports et multiculturelles variés : de jeux de ballons, des courses, des sports de glisse, du chant, de la musique, de la lecture, du dessin...</li> <li>- Permettre l'entraide entre les enfants durant les activités sportives et manuelles</li> </ul>

**La mixité** : Promouvoir l'égalité, le respect et la valorisation de la diversité (sociale, culturelle...) au sein du groupe et dans les activités.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Favoriser l'égalité fille/garçon dans les jeux, les rôles, les responsabilités</p> <p>Découvrir les différentes cultures et traditions de manière ludique</p> <p>Valoriser la richesse des différences dans le groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A travers différents jeux, nous donnerons un rôle à chaque enfant</li> <li>- Mise en place d'activités sur l'égalité</li> <li>- Mis en place de responsabilités égalitaires durant le repas ou les différents temps de la journée mais aussi dans les différentes activités proposées.</li> </ul>

**Egayer** : Créer un cadre joyeux et bienveillant, dans lequel les enfants peuvent s'exprimer, embellir leur environnement et cultiver leur imagination.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Créer un environnement joyeux et coloré à travers l'art, la musique ou la décoration</p> <p>Participer à des projets artistiques collectifs pour embellir un lieu de vie</p> <p>Cultiver la bonne humeur et l'enthousiasme dans les activités du quotidien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoration des salles de l'accueil périscolaire avec les enfants</li> <li>- Création de fresques durant l'année</li> <li>- Organiser de journée à thèmes (pirates, sport, manga...)</li> <li>- Organisation d'activités artistiques (danse, chant)</li> <li>- Organiser des grands jeux à thèmes avec un scénario spécifique</li> </ul>

**Explorer** : Stimuler la curiosité, le plaisir de découvrir et l'envie d'apprendre à travers des expériences variées, sensorielles et actives.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Mener des petites enquêtes ou des expériences pour comprendre le monde</p> <p>Partir à la découverte de son environnement (sorties ou activité)</p> <p>Favoriser la curiosité et le questionnement à travers des jeux d'exploration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des sorties les mercredis afin de découvrir des activités, lieux</li> <li>- Proposer des séjours à la montagne l'hiver ou près de l'eau l'été</li> <li>- Proposer des activités autour du monde : danse, culture, drapeaux et découverte des coutumes</li> <li>- Proposer des grands jeux comme les courses d'orientation, des rallyes photo, explorer les forêts qui entourent notre territoire</li> <li>- Explorer de nouvelles technologies avec des ateliers numériques avec la collaboration de l'Info Jeunes de la commune</li> </ul>

**L'autonomie** : Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge.

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<p>Laisser l'enfant prendre des décisions, des choix</p> <p>Tenir compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil. Les enfants auront la possibilité de monter un projet de toute pièce</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer plusieurs activités au libre choix des enfants dont celle de se mettre au calme à l'intérieur et le laisser tranquille lorsqu'il n'a envie de rien faire.</li> <li>- Laisser faire seul le plus possible, et ce, dès son arrivée à l'accueil.</li> <li>- Faire respecter les règles d'hygiène de base telles que le passage aux toilettes avant de passer à table et le lavage des mains avant le déjeuner et le goûter.</li> <li>- Proposer une étude surveillée où l'enfant doit être autonome pour réaliser ses devoirs du lendemain s'il le souhaite</li> <li>- Adapter une activité en fonction de l'adhésion des enfants</li> <li>- Prendre en compte les demandes des enfants via les rassemblements.</li> <li>- Adapter l'accueil en fonction des besoins et des rythmes de l'enfant dans son ensemble tout au long de la journée (matin, midi, après-midi, soir)</li> <li>- En fin d'année, accompagner les enfants les plus grands dans la mise en œuvre d'un projet spectacle ou autre</li> <li>- Projet à mettre en œuvre avec les jeunes de la structure</li> </ul>

#### **IV – RYTHME ET JOURNEE TYPE**

##### **✓ Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi**

###### **Matin**

**De 7h15 à 8h20** : Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation. Arrivée échelonnée qui permet à chaque enfant de s'installer et de se préparer à son rythme, physiquement et psychologiquement, à la journée qu'il va vivre.

L'accueil périscolaire du matin est consacré aux activités calmes d'intérieurs : dessins, lecture et puzzles.

**Vers 7 h 45** les enfants qui le souhaitent peuvent se rendre dans la 2<sup>ème</sup> salle périscolaire pour jouer aux jeux de société et/ou discuter.

###### **Pause méridienne :**

**De 11h45 à 13h20** : Temps de restauration et de surveillance dans la cour, non déclaré au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Ce temps est encadré par du personnel périscolaire.

###### **Soir :**

**De 16h15 à 16h50** : Les enfants sont appelés afin de rentrer au réfectoire pour prendre leurs goûters.

Les animateurs veillent au lavage des mains avant de rentrer dans le réfectoire.

Dès que les enfants ont terminé leur goûter ils sortent dans la cour surveillée par 2 animateurs. Les animateurs de surveillance veillent à ce que l'enfant prenne le temps de goûter avant d'aller jouer.

**16h50 /17h00:** un animateur sonne le rassemblement des enfants afin qu'ils choisissent leurs activités encadrées.

**De 17h00 à 18h00 :** les enfants partent dans les différents lieux d'activités avec les animateurs (les animateurs changent d'activité chaque soir).

- **Jeux de société :** 1 animateur propose des jeux de société dans la salle périscolaire.
- **Lecture, dessin, puzzle :** 1 animateur encadre les enfants qui souhaitent lire à la bibliothèque du périscolaire ou dessiner mais également constituer des puzzles.
- **Jeux libres extérieurs :** 2 animateurs surveillent et jouent avec les enfants au tennis de table, football, basketball et mettent à disposition le matériel.
- **Lundi et jeudi :** étude surveillée de 17 h 00 à 17 h 30 dans une salle du périscolaire. Un animateur encadre par petits groupes les enfants du niveau CE2 au CM2 qui souhaitent faire leurs devoirs (inscription en interne en début d'année).

**De 17h00 à 18h00 :**

**Ateliers Périscolaires (ATP) facultatifs : tous les mardis et les jeudis**

Les parents peuvent inscrire leur enfant à l'année à ces activités. Les enfants sont récupérés après le goûter par l'animateur qui encadrera l'atelier et à la fin de l'heure, les enfants sont ramenés au portail par l'animateur. Si les parents ne sont venus à ce moment-là, les enfants sont ramenés au périscolaire.

**De 18h00 à 18h15 :** les enfants sont ramenés en intérieur pour ceux qui jouaient dehors.

**A partir de 18h15 :** fin et rangement des jeux de société.

**De 18h15 à 18h30 :** rangement de tout le matériel extérieur. Les enfants retournent au calme dans la salle périscolaire d'accueil.

Le départ des enfants et l'accueil des parents s'effectuent échelonnés tout au long de ce temps périscolaire. Les animateurs et la directrice présents et disponibles seront vigilants au départ des enfants et répondent aux questions des parents afin de les informer de la journée de leur enfant (incident, repas...).

### ✓ Mercredi

#### ➤ 7h15 / 9h30

L'ouverture de l'accueil est assurée par un animateur.

Afin que les enfants qui se lèvent tôt se réveillent dans les meilleures conditions, la première heure est consacrée à la lecture, au dessin et aux puzzles.

Vers 8h30 (ou avant si le nombre d'enfants est trop élevé dans la salle d'accueil), les enfants peuvent aller dans la deuxième salle du périscolaire afin de jouer aux jeux de société. Les animateurs se rendent disponibles pour les enfants notamment pour expliquer les règles de jeu. Les enfants qui le souhaitent peuvent rester au calme pour lire ou dessiner dans la salle d'accueil. Nous mettons en place un tableau où les enfants pourront être informés des activités durant la journée.

#### ➤ 9h30/10h00

Un rassemblement de tous les enfants permet un temps de discussion pour la présentation du programme de la journée et de donner des informations. C'est également le moment de répondre à d'éventuelles questions des enfants. Ensuite les enfants choisissent entre 3 ou 4 activités.

**Constitution des groupes d'activités :**

Les enfants choisissent l'activité qui leur plaît dans l'ensemble des activités proposées. Pour les CM2, nous proposons une passerelle avec l'Espace Jeunes (ALSH 11/17 ans de la commune) afin de les familiariser avec les locaux et les activités pour s'ils le souhaitent, fréquenter l'Espace Jeunes à partir de la 6ème.

➤ **10h00/11h30**

Activités manuelles, culturelles ou sportives. Suivant l'attention des enfants, une récréation peut être accordée si l'animateur l'estime nécessaire.

➤ **11h30/12h00**

Temps libre.

Les enfants qui le souhaitent peuvent aller mettre le couvert avec un animateur.

Les autres peuvent prendre des jeux sportifs (ballons, raquettes et balles de ping-pong, cerceaux...) pour jouer dans la cour.

➤ **12h00/13h00**

Déjeuner dans le réfectoire de l'école élémentaire. Les enfants peuvent participer aux tâches comme donner le pain, servir le fromage et le dessert.

➤ **13h00/13h30**

Temps calme.

Tous les enfants peuvent aller dans les deux salles du périscolaire. C'est un temps de digestion où aucun jeu sportif ne sera possible. Les enfants qui partent à la demi-journée seront réunis dans le hall de l'école afin d'attendre leur parent. Sur ce temps calme nous proposons aux enfants de se poser avec un livre pour un moment de détente et d'apaisement pour certains.

➤ **13h30/14h30**

Temps libre à l'intérieur ou à l'extérieur. Les enfants peuvent prendre des jeux sportifs (ballons, raquettes et balles de ping-pong, cerceaux...) ou rester dans les salles d'accueil ou de jeux de société.

➤ **14h30/16h00**

Rassemblement de tous les enfants.

**Constitution des groupes d'activités :** Les enfants choisissent l'activité qui leur plaît dans l'ensemble des activités proposées.

➤ **16h00/16h15**

Temps libre/préparation du goûter

➤ **16h15/17h00**

Le goûter est servi collectivement au réfectoire. Les animateurs sont disponibles si les enfants ont des questions. C'est également un temps de discussion/bilan pour les enfants et à l'équipe pour modifier ou améliorer les activités proposées.

➤ **17h00/18h30**

Départ des enfants et accueil des parents. Les enfants sont en jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur. Les animateurs se rendent disponibles afin de répondre à d'éventuelles questions des parents.

## **V - EVALUATION DU PROJET**

Pour permettre un bon fonctionnement de la structure et vérifier la pertinence des objectifs pédagogiques fixés, l'équipe participe à des temps de préparation et d'évaluation de réussite.

C'est l'occasion pour chacun de s'exprimer sur les points positifs ou négatifs observés et d'analyser les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

L'organisateur

Les directrices

